



Fiche de réservation de matériel

Toutes demandes de location de matériel doit être faite 2 mois avant la date prévue de la manifestation.

Après étude de la demande, une réponse sera donnée en fonction des disponibilités du matériel et du personnel communal dans les 15 jours suivant la demande.

Conditions de mise en place du matériel

Certains matériels sont mis en place par les employés communaux (ex : montage des tentes 8m*5m, des praticables, ...), et le reste du matériel sera mis à disposition de l'association qui se chargera de le mettre en place (ex : barrières, tables, bancs, panneaux d'affichage, bâche, ...).

Le matériel devra être restitué en bon état (tables et panneaux d'affichage propres ...) et dans son intégralité, sous peine d'une facturation.

Organisation de la manifestation

Il devra être précisé si une demande de fermeture de rues est envisagée et si la présence de la police municipale est sollicitée.

Identification de l'organisme

Association Particulier Entreprise Autre :

Nom :

Objet :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Site internet :

Numéro de SIRET

Association Particulier Entreprise Autre : précisez

Identification du responsable

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Identification de la manifestation

Type de manifestation :

Date(s) et heure(s)

Lieux :

Nombre de participants attendus :

Description :

Identification du matériel souhaité

Lieux et date de livraison :

Matériel	Spécificité	Nombre mairie	Nombre souhaité
Barrières	2 mètres de longueur	70	
Stage car (scène mobile couverte)	Installation par la mairie	1	
Podium mobile	Scène à monter	1	
Praticables	2m x 1m. Hauteur réglable de 20, 40, 60, 80 cm ou 1 m	9	
Barnum 8*5	Monté par la mairie	2	
Barnum 4*5		1	
Barnum 4*3		2	
Barnum 3*3		3	
Tables en bois	2.20*0.70 m. Capacité 8 à 10 personnes	54	
Bancs en bois	2 mètres	108	
Chaises en PVC blanc		182	
Chaises en PVC beige		180	
Table vitrine d'exposition	2*0.60 m (pour des œuvres papiers)	10	
Vitrines d'exposition en bois et plexiglas	2 m x 0.70 m	2	
Vitrines d'exposition en bois et plexiglas	1 m x 0.70 m	8	
Grilles d'exposition		20	
Autre matériel			

Si vous avez besoin d'un arrêté municipal pour votre manifestation, merci de renseigner si dessous le nom des rues et/ou espaces, éventuellement un plan en pièce jointe.

Fait le _____ à _____

En deux exemplaires

Signature :